



INFO PRESSE

PROVINCE SUD

12 mai 2020

Prise en charge des repas des élèves boursiers

Conformément à la décision de la commission de l'enseignement du mois de mars, la province Sud a maintenu la totalité des subventions aux communes pour assurer la prise en charge des repas des élèves boursiers.

Bien que cela ne soit pas de sa compétence, la Province poursuit cet effort de 1,1 milliard permettant aux communes qui le souhaitent de maintenir la gratuité de la cantine pour les élèves boursiers pour la rentrée 2021.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74

